

RAPPORT DE GESTION 2023



Couverture réalisée par Esteban Lopez, membre de la cellcom

TABLE DES MATIÈRES

Table des matières	3
Avant-propos	4
Réflexions	5
Vision, Missions et Valeurs	7
<i>Vision</i>	7
<i>Missions</i>	7
<i>Valeurs</i>	7
Gouvernance	8
<i>Vue d'ensemble</i>	8
<i>Le Conseil intercommunal (législature 2021-2026)</i>	8
<i>La Commission de gestion (législature 2021-2026)</i>	9
<i>Le Comité de direction (législature 2021-2026)</i>	10
Quelques chiffres	11
JOURS DE SERVICE	12
<i>Cours de répétition</i>	12
<i>Cours de formation (Gollion, Schwarzenburg)</i>	12
OPERATIONS	13
<i>Cours de répétition</i>	13
<i>Interventions en faveur de la collectivité (IFC)</i>	18
<i>Interventions en situation d'urgence (ISU)</i>	19
PROMOTIONS	21
Nouvelle Certification de la Protection Civile Jura-Nord vaudois en Réanimation BLS-AED-SRC .22	22
Label « employeur partenaire de l'ECA	24
COMMUNICATIONS DU CODIR	25
<i>Conseil intercommunal</i>	25
<i>Commission de gestion</i>	25
<i>Comité de direction</i>	25
Finances	27
Annexes	28
BATAILLON ORPC JNV	29
<i>Le personnel professionnel</i>	29
<i>Le personnel de milice</i>	29
<i>L'Etat-major (EM)</i>	29
<i>Les compagnies</i>	30
<i>Effectif global</i>	31
<i>Service de piquet</i>	31
INSTRUCTION	32
<i>Cours de formation</i>	32
<i>Centres d'instruction</i>	32
Glossaire	33
CONTACT	34

AVANT-PROPOS

Mesdames et Messieurs, en vos titres, grades et fonctions,

Cette année a été marquée par le projet Tetris (réorganisation de la Protection civile vaudoise), avec notamment le développement d'une nouvelle variante portant le nom de « Synergie renforcée », permettant ainsi de maintenir une décentralisation sur la base de ce que l'on connaît aujourd'hui. Ce travail conjoint entre les commandants des ORPC et les présidents de CoDir a permis de renforcer les liens et la compréhension mutuelle des enjeux sur les évolutions à apporter à notre PCi.

Le travail politique a été particulièrement important auprès de différentes instances tant communales, que cantonales et même fédérales. La responsabilité des Comités de direction au travers de l'Assemblée des présidents vaudois est de mettre en évidence les risques et conséquences d'une centralisation de la protection civile au niveau cantonal pour les communes vaudoises. En effet, cantonaliser cette politique publique en disant qu'elle sera d'avantage décentralisée dans quatre régions, alors qu'elle l'est dans dix actuellement peut laisser songeur. La théorie voudrait que plus les risques augmentent, plus il faut décentraliser, alors nous nous apprêtons à faire l'inverse.

Le fédéralisme nous montre les limites du système dans la manière d'envisager les problèmes et d'y remédier au travers de solutions durables et avec une vision transversale. Un point central reste dans les préoccupations, l'absence de responsabilité individuelle, et l'évolution de notre société en direction de l'Etat providence.

Pour conclure sur une note positive, mentionnons l'arrivée début 2024 de la nouvelle base opérationnelle de notre ORPC. Cet outil au service des 95'950 habitants de notre district permettra de répondre rapidement et dans la durée aux besoins de crise ou d'événements potentiels, mais aussi pour les districts voisins avec qui nous entretenons des relations de proximité et d'entraide dans un esprit de synergie renforcée.

Je souhaite conclure en remerciant notre législatif qui nous accorde sa confiance, ainsi que les communes du district.

Je remercie les femmes et les hommes qui servent dans notre ORPC JNV comme miliciens/nes ou professionnels/les et qui consacrent du temps durant l'année pour venir en aide à nos concitoyennes et concitoyens. Une société ne peut fonctionner que grâce à l'esprit de la solidarité et de la responsabilité individuelle et c'est bien cet esprit qui anime nos miliciennes et miliciens, qu'ils en soient chaleureusement remerciés ici.

Avec mes amicales salutations.

Pierre-Alain Lunardi, président du Comité de direction



RÉFLEXIONS

Vers un nouveau partenariat public-privé



Au moment de faire le bilan de l'année écoulée, impossible de ne pas songer au climat d'inquiétude dans lequel elle a débuté. Tandis que la guerre continuait à faire rage en Ukraine – elle n'a malheureusement pas cessé depuis – un

risque d'envergure menaçait nos sociétés : la pénurie énergétique.

Comment vivre avec un approvisionnement dégradé en électricité ? A cette question, bien peu sont capables de répondre tant nous sommes dépendants de nos téléphones portables et des ordinateurs pour les moindres gestes du quotidien. Alors bien sûr, le risque de *blackout* était relativement faible, mais bel et bien existant. Il a, en définitive, rythmé toute notre année.

Prêts à faire face jusqu'en mars, nous avons enchaîné avec une préparation rigoureuse du dernier quart de l'année. Grâce à la précieuse collaboration des 73 communes du district, nous avons pu organiser la distribution de radios Polycom, chasubles, triopans, oriflammes... Le but : rendre opérationnels les PRU (points de rencontres d'urgence) qui auraient pris forme dans les localités pour assurer les premières missions de la collectivité : distribution d'eau, prestations administratives vitales, communication avec les services feux bleus...

Efficaces malgré l'érosion

Ne nous mentons pas : les inquiétudes liées aux risques de pénurie ne sont pas

totallement dissipées et reviendront tôt ou tard sur le devant de la scène. Toujours est-il que nous, Protection Civile, savons le travail effectué pour nous montrer en mesure, avec nos partenaires communaux, de faire face le cas échéant.

Mais il est une autre inquiétude que connaissent tous ceux qui doivent compter sur l'engagement citoyen : l'érosion des moyens humains. Après avoir perdu 150 astreints en 2022, nous avons en effet encore enregistré le départ de soixante d'entre eux l'an dernier, pour n'en compter plus aujourd'hui que quelque 598 (pour 93'000 habitants). Les raisons ne sont pas secrètes : les changements légaux de 2020 continuent de déployer leurs effets avec, en particulier, des départs de miliciens plus jeunes qu'auparavant.

Ne noircissons pas le tableau : ces pertes, aujourd'hui, ne sont pas problématiques pour mener à bien nos missions. A la place de mille astreints qui effectuaient deux ou trois jours à nos côtés, auparavant, nous accomplissons tout bêtement le même nombre de jours de service avec cet effectif inférieur. Certains cultivent peut-être encore cette image de la Protection Civile où l'on vient pour ne pas faire grand-chose et pas longtemps : c'est aujourd'hui l'inverse.

Et contrairement aux idées reçues, nous avons la joie de compter sur des jeunes souvent très motivés à l'idée de servir la population. Pour préserver cet état d'esprit, nous devons leur proposer des activités stimulantes et utiles. Comment ? En s'engageant pour différentes manifestations régionales, par exemple, pour des réalisations concrètes dont ils puissent être fiers dans leurs communes, mais aussi en investissant dans du matériel moderne qu'ils

auront envie de prendre en main, au propre comme au figuré.

Pour autant, nous ne faisons pas preuve d'une souplesse excessive envers ceux qui ne remplissent pas leurs obligations et ceux qui croyaient pouvoir nous snober : les sanctions sont très fermes, avec des amendes pouvant aller jusqu'à 5000.- pour certains. Nous ne tolérons pas ces attitudes car de notre côté, nous veillons à agir en tenant compte des réalités des différentes parties impliquées : des astreints à leurs patrons, tout en passant évidemment par la collectivité qui doit pouvoir compter sur nous en temps de crise.

Crise du premier pas et peur du vide

Reste une difficulté propre à notre tissu social régional, et avec laquelle nous devons composer : vaincre une crise du « premier pas », c'est-à-dire trouver ces spécialistes, sous-officiers et autres chefs de section dont nous avons besoin. En vérité, les personnes qui s'engagent dans ces fonctions de cadres intermédiaires comprennent assez rapidement combien le défi que nous leur proposons sera stimulant pour eux et « poussent » volontiers jusqu'à des rôles d'officiers.

C'est en amont que se situe encore, pour nous, la majeure partie du défi. Pour y faire face, nous continuons à travailler sur l'esprit de corps, avec un accent marqué sur la communication par exemple, et misons aussi sur de nouvelles formations qui pourront être utiles dans le travail privé (**voir notre article sur la certification BLS**).

Il s'agit de montrer aux uns et aux autres que la Protection Civile sera le lieu idoine pour se forger des compétences utiles dans la vie civile. Nous combattons en effet tout ce qui irait dans le sens d'un cloisonnement entre le public et le privé : travaillant avec les

mêmes populations, et au sein d'une même collectivité, il nous faut placer l'intérêt mutuel au cœur du dialogue.

Vers une année sereine

Par rapport aux dernières années, l'exercice 2024 se présente sous une forme plutôt apaisée. Bien sûr, comme dans d'autres pays, la mobilisation agricole se poursuit en Suisse, mais sans atteindre des niveaux d'intensité aussi forts qu'ailleurs. Les réfugiés, aussi, continuent d'affluer mais sans conséquences trop importantes pour le moment sur le district. L'actualité de ces dernières années nous a toutefois montrés que le calme pouvait très rapidement basculer en situation de crise.

En résumé des éléments présentés dans ce texte, voici donc les trois axes de notre stratégie pour 2024.

- 1) Trouver des chefs de groupe, et des astreints désireux de prendre de premières responsabilités
- 2) Trouver des volontaires. Au nombre de 25, actuellement, ils représentent douze cadres sur les 80 que nous comptons au total.
- 3) Faire comprendre notre intérêt aux employeurs, en particulier en tant que lieu de formation continue.

Après un début de décennie qui nous a rudement sollicités, nous avons à cœur de remplir ces défis, dans l'intérêt de la collectivité... et de nos astreints !

Je vous remercie de la confiance et de l'intérêt que vous portez à notre ORPC et vous souhaite une agréable lecture.

Lt col Sébastien Poncet, Commandant

Février 2024

VISION, MISSIONS ET VALEURS

Vision

Les défis et opportunités du quotidien et ceux qui se profilent dans le futur impliquent la vision d'avenir suivante pour l'ORPC JNV :

- Assurer la formation et la relève des effectifs afin d'assumer nos missions dans de bonnes conditions.
- Garantir la bonne formation de l'ensemble de nos astreints afin d'assurer le niveau opérationnel des compétences de base et des compétences additionnelles.
- Fournir le cadre nécessaire à la bonne cohésion et l'esprit de corps au sein de notre organisation régionale.

Renforcer notre capacité à intervenir en réponse au nombre et à la diversité grandissante des interventions.

Missions

- Protéger et secourir la population.
- Assister les personnes en quête de protection.
- Appuyer les organes de conduite.
- Appuyer les organisations partenaires.
- Protéger les biens culturels.
- Mettre en œuvre des mesures préventives.
- Effectuer des travaux de remise en état.

Valeurs

Engagement

La Protection Civile Jura Nord-Vaudois met à disposition son temps et ses compétences dans l'intérêt de la communauté et de son patrimoine.

Adaptabilité

Répondre en nombre et dans la durée à tous types de situations en temps normal comme en cas d'urgence.

Solidarité

Un esprit de corps entre les membres de l'organisation et des associations avec des partenaires civiles et sécuritaires.

GOUVERNANCE

Vue d'ensemble

L'association de communes de l'ORPC Jura-Nord vaudois est constituée d'un Conseil intercommunal (organe délibérant), d'un Comité de direction (organe exécutif) et d'une Commission de gestion (organe de contrôle). Les délégués de la Commission de gestion sont élus par le Conseil intercommunal pour une année et sont rééligibles.

Le Conseil intercommunal (législature 2021-2026)

Le bureau du CI se constitue comme suit :

Patric Martin Président	Claude Roulet Vice-président	Myriam Deriaz Secrétaire
----------------------------	---------------------------------	-----------------------------

Raphael Krüll Municipal, Agiez	Nicolas Poncet Municipal, Ependes	Patrick Grin Municipal, Pomy
Carine Gigandet-Monnier Municipale, Arnex-sur-Orbe	Didier Fardel Syndic, Fiez	Danièle Candaux Conseillère générale, Premier
Yannick Querry Conseiller communal, Ballaigues	Lionel Tissières Municipal, Fontaines-sur-Grandson	Johny Favre Syndic, Provence
Eric Clot Municipal, Baulmes	Bernard Milliet Municipal, Giez	Vincent Guyon Municipal, Rances
Gwénaél Blanchard Municipal, Bavois	Robert Piovan Municipal, Grandevent	Nicolas Mezenen Municipal, Romainmôtier-Envy
Sébastien Grob Conseiller général, Belmont-sur-Yverdon	Nathalie Gigandet Municipale, Grandson	Olivier Gudit Municipal, Rovray
Xavier Pitteloud Municipal, Bioley-Magnoux	Philippe Monnier Municipal, Juriens	Yvan Pahud Municipal, Sainte-Croix
Jean-Luc Brandt Conseiller général, Bofflens	Daniel Peter Conseiller communal, L'Abbaye	Yvan Riesenmey Municipal, Sergey
Mikael Guilloud Municipal, Bonvillars	Christophe Dumoulin Conseiller général, L'Abergement	Oxana Cholly Municipal, Suchy
Yann Brechbühl Conseiller général, Bretonnières	Stéphane Brodbeck Municipal, La Praz	Tony Mangone Municipal, Suscévaz
Patrice Jacquier Municipal, Bullet	Isabelle Piguet Municipal, Le Chenit	Jean-Louis Clignez Conseiller communal, Tévenon
Vesna,Bozovic Municipal, Chamblon	Pierre-Henri Barraud Conseiller communal, Le Lieu	José Souto Municipal, Treycovagnes
Samuel Cicurel Conseiller communal, Champagne	Mirjam Petermann Municipale, Les Clées	Patrick Marrel Municipal, Ursins
Olivier Poncet Municipal, Champvent	Pierre Dumartheray Municipal, Lignerolle	Maxime Fridelance Municipal, Valeyres-sous-Montagny
Sébastien Mercier Municipal, Chavannes-le-Chêne	Nicolas Hernan Municipal, Mathod	Romain Morel Municipal, Valeyres-sous-Rances
Dominique Vidmer Municipal, Chavornay	Claude Roulet Syndic, Mauborget	Blaise Chapuis Municipal, Valeyres-sous-Ursins
Thomas Weisflog Municipal, Chêne-Pâquier	Jotham Viladoms Municipale, Molondin	Christophe Maradan Municipal, Vallorbe

Alain Capt Municipal, Cheseaux-Noréaz	Jean-François Ballif Municipal, Montagny-près-Yverdon	Bernard Martignier Municipal, Vaulion
Nicola Grosso Municipal, Concise	Nicolas Biselx Municipal, Montcherand	Marie-Claude Gondoux Municipale, Villars-Epenev
Philippe Humbert Syndic, Corcelles-près-Concise	Stéphane Silvani Municipal, Mutrux	Roland Mathieu Municipal, Vugelles-La Mothe
Philippe Zuppinger Municipal, Cronay	Serge Amiet Municipal, Novalles	Gaétan Wagnières Municipal, Vuiteboeuf
Manuel Reis Municipal, Croy	Alain Portner Syndic, Onnens	Philippe Gruet Municipal, Yverdon-les-Bains
Julien Correvon Municipal, Cuarny	Thierry Rolli Conseiller communal, Orbe	Alexandre Lecourtier Municipal, Yvonand
Julie Schüpbach Municipal, Démoret	Olivier Schülé Municipal, Orges	
Isabelle Diserens Municipale Donneloye	Dominique Hauner Municipale, Orzens	

La Commission de gestion (législature 2021-2026)

Président	Raphael Krüll Municipal, Agiez
Membres	Alexandre Lecourtier Municipal, Yvonnand
	Christophe Dumoulin Conseiller général, L'Abergement
	Eric Clot Municipal, Baulmes
	Isabelle Piguet Municipale, Le Chenit

Le Comité de direction (législature 2021-2026)

Le Comité de direction (CoDir) est composé comme suit :

Président	Pierre-Alain Lunardi Municipal, Montagny-près-Yverdon
Vice-Président	Luigi Fiorito Municipal, Vallorbe
Membres	Ghyslaine De Blaireville (dès septembre 2023) Municipale, Mutrux
	Georges- André Banderet (jusqu'à mars 2023) Municipal, Concise
	Jean-Pierre Blanc Municipal, Chamblon
	Luc Berney Municipal, L'Abbaye
	Francesco Di Franco Municipal, Grandson
	Charles Fontannaz Municipal, Le Lieu
	Christian Weiler Municipal, Yverdon-les-Bains
	Didier Zumbach Municipal, Orbe
Secrétaire	Myriam Deriaz Hors comité

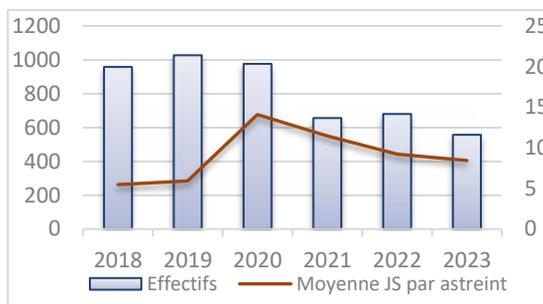
QUELQUES CHIFFRES

Effectif total au 31.12.2023	558 astreints
Libération au 31.12.2023	63 astreints
Promus	34 astreints
Volontaires	25 astreints
Instructeurs BLS-AED / IAS 2 certifiés	3 astreints
Nombre de convocations	1903 courriers
Demande de déplacement de service accordée	299
Avertissements	21
Dénonciations	38
Ordonnances pénales	35
Exclusion de la Protection civile	1
Montant total des jours-amendes fermes	60'675 CHF
Nombre total de jours de service	4703
Nombre de jours de service ISU, IFC et CR	4135
Nombre de kilomètre parcourus	55'737 km
Nombre d'abris privés contrôlés (CPA)	537
Demandes de dispense d'abris	95
Demandes d'approbation d'abris	17
Nombre de cafés consommés	Supérieur à 5'000
Séances codir	7

JOURS DE SERVICE

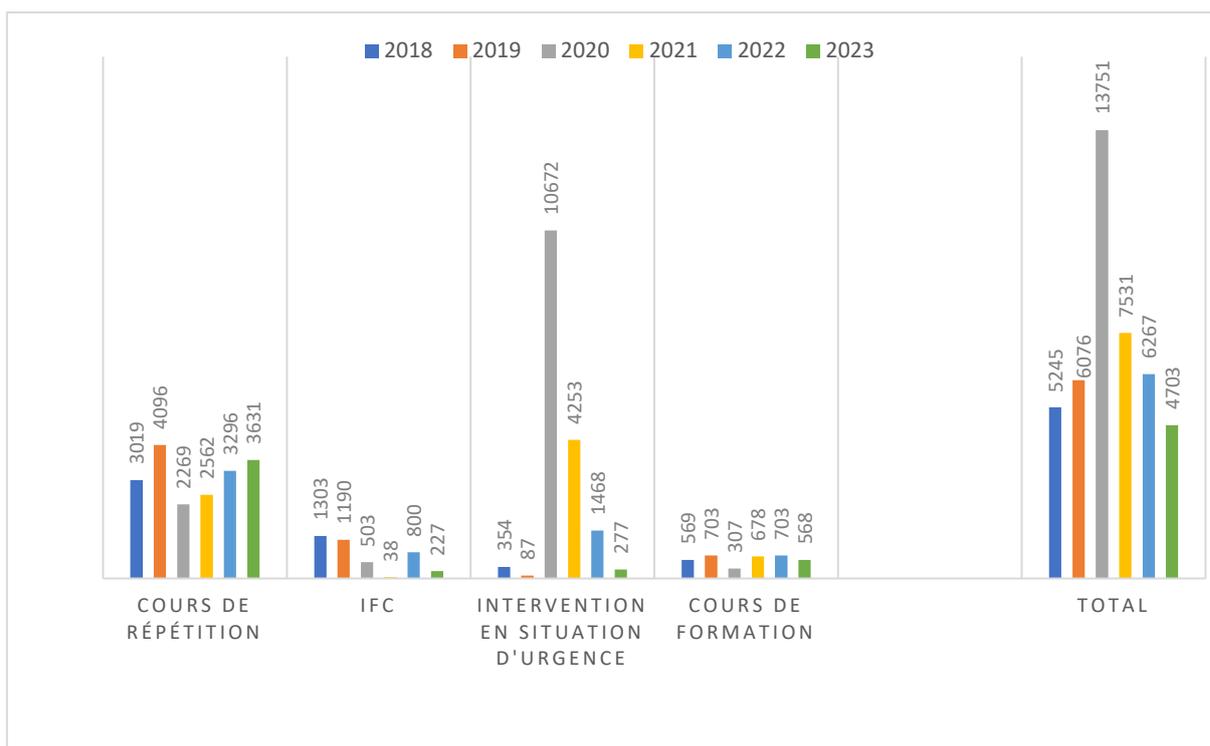
Cours de répétition

2023 fut une année de retour à la normale pour les cours de répétition, avec plusieurs engagements en situation d'urgence et plusieurs engagements en fin d'année sur fond de crise énergétique et d'inondations. Les cours de répétition sont plus intenses et plus longs. Les astreints continuent de fournir en moyenne près de 10 jours de service. Ainsi avec un effectif diminué de moitié, par rapport à 2018, nous effectuons au total presque autant de jours de service.



Nos activités ont été réparties de la manière suivante :

- 34 cours de répétition avec 3'631 jours de service,
- 7 participations à des manifestations avec 227 jours de service,
- 11 engagements en situation d'urgence avec 277 jours de service.



Cours de formation (Gollion, Schwarzenburg)

Pour pouvoir répondre aux attentes des autorités cantonales et communales, des partenaires sécuritaires, il est primordial d'avoir du personnel formé et instruit. Ainsi, ce sont 568 jours de service consacrés à la formation des cadres et à l'instruction des nouveaux astreints.

OPERATIONS

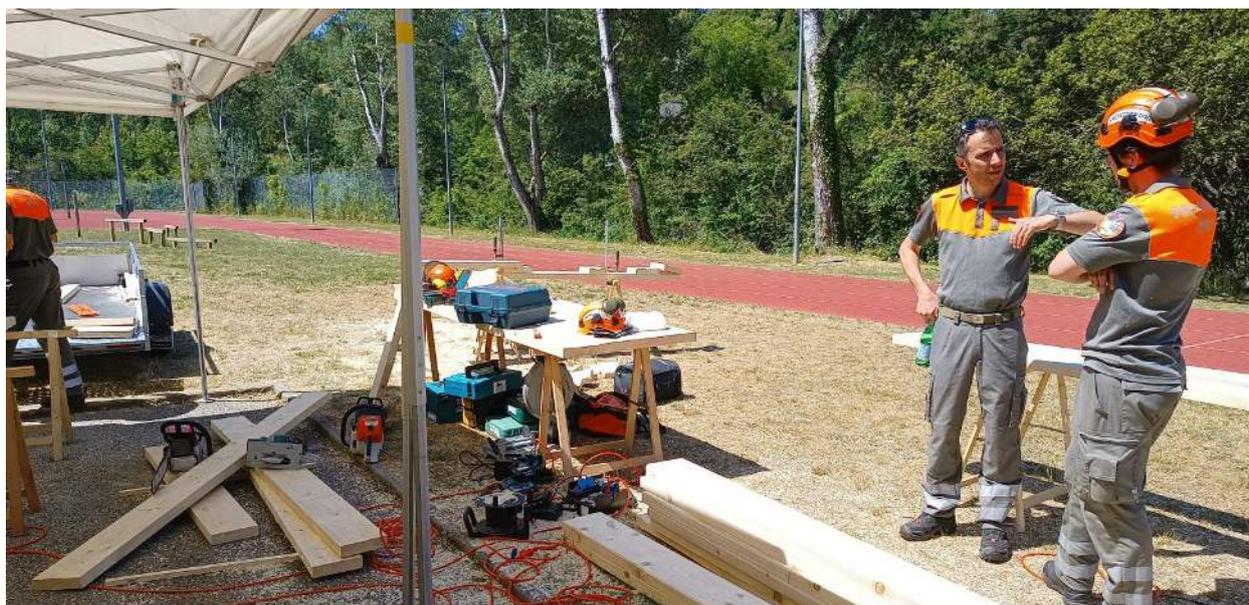
Cours de répétition

COURS ETAT-MAJOR

Les cours EM sont l'occasion pour les chefs de service et les commandants de compagnie de se pencher sur les documents de cours, sur la planification des futurs services (planification pluriannuelle), ainsi que sur les engagements particuliers, tels que l'essai fédéral d'alarme et les interventions en faveur de la collectivité. Les officiers de piquet ont également participé durant ces cours à la planification annuelle du service de piquet, ainsi qu'à la relecture des documents de gestion en situation d'urgence.

La refonte complète des dossiers d'ordre et des documents d'instruction entamée en 2022, se poursuit en 2023. Une révision des plans et des procédures est régulièrement effectuée.

En 2023, l'EM a préparé un nouvel exercice destiné à entraîner tous les échelons des compagnies. Plusieurs partenaires sont ainsi venus participer à cet exercice. Ces collaborations participent à augmenter nos compétences et sont toujours très appréciées des astreints.



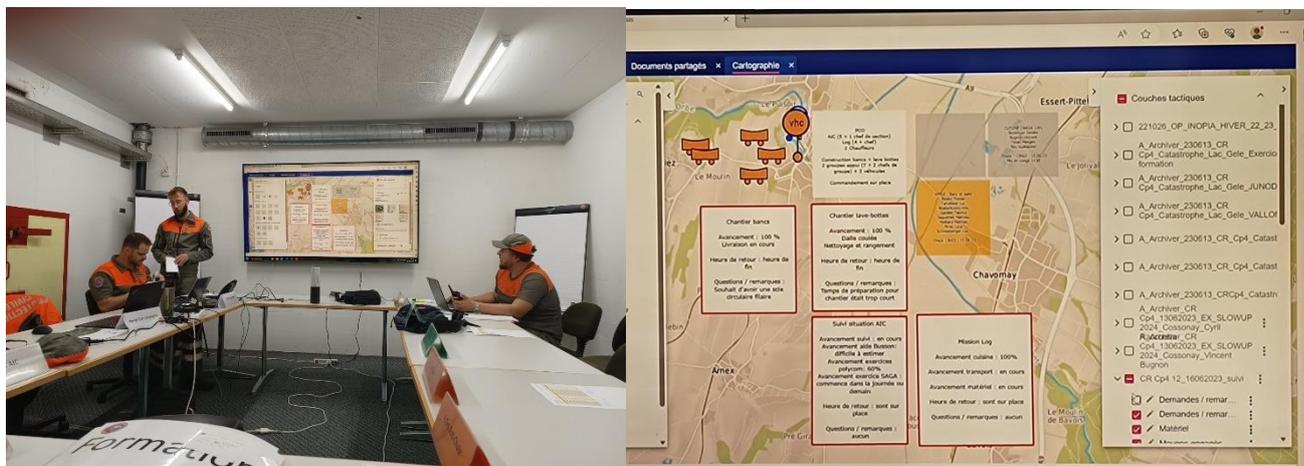
Visite d'EM durant le cours de répétition de la cp 1, Orbe

COURS EN COMPAGNIE

Dans une volonté d'exercer et d'entraîner toute la chaîne de commandement de milice (du chef de groupe au commandant de compagnie), les quatre compagnies du bataillon JNV ont effectué un cours avec tous les services (AIC, appui, assistance, PBC et logistique). Pour la milice, les défis sont nombreux tant dans le domaine de la planification et de la conduite que dans celui de l'instruction. La logistique est également soumise à dure épreuve avec la gestion des véhicules, la livraison des repas et le suivi du matériel.

En effectuant divers chantiers d'instruction dans les communes du district et des engagements au profit des institutions, les cadres ont la possibilité de côtoyer nos autorités régionales et de s'investir dans un projet pérenne qui s'inscrit dans le paysage local.

C'est l'opportunité pour la milice de mettre en pratique, de manière autonome et avec la pleine responsabilité de la conduite de l'engagement, les outils acquis lors de leur formation aux centres d'instruction de Gollion et de Schwarzenburg.



Rapport de situation, cp 1, début d'exercice

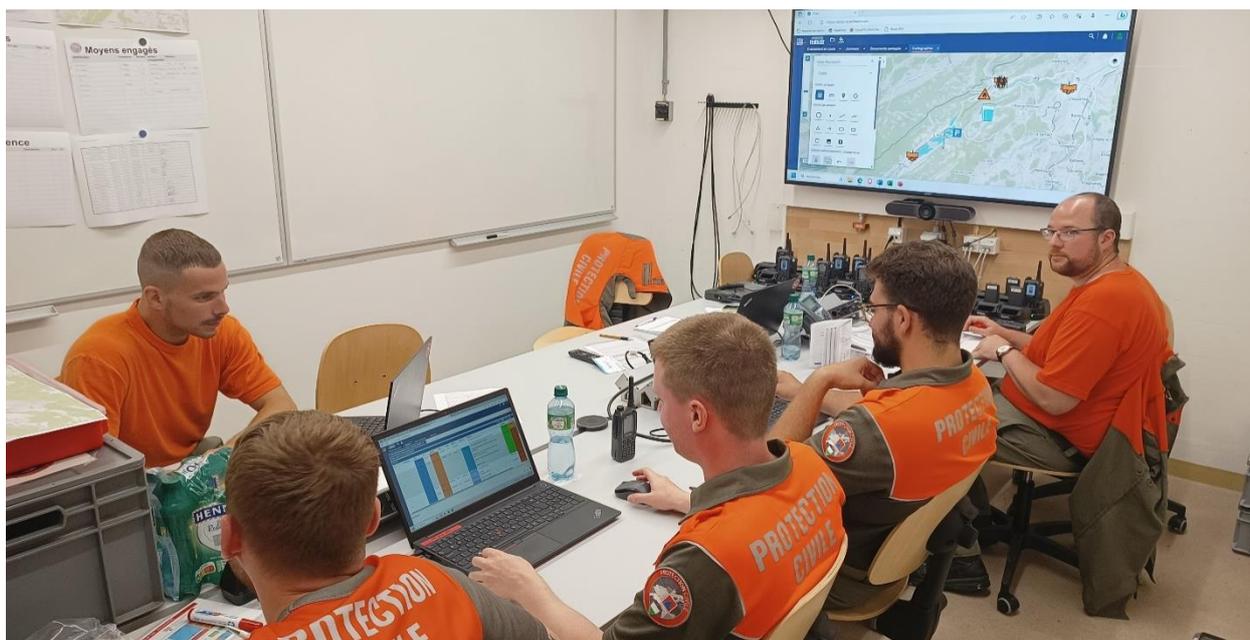
Suivi de situation, cp 1

AIDE A LA CONDUITE

Plusieurs collaborations sont mises en place avec la PNV dans le cadre de l'instruction des collaborateurs EM. Des instructions conjointes conduites par nos sous-officiers ainsi que des exercices ont régulièrement eu lieu.

Les collaborateurs EM sont également régulièrement mis à contribution pour le suivi des documents des compagnies (prise de PV, suivi de situation). Des collaborations avec le domaine de la PBC permet d'augmenter le nombre de mise à jour dans les inventaires PBC et les fiches d'évacuation.

Cette section assure l'intégralité des communications et des flux d'information entre les différents sites d'engagement et d'instruction des compagnies.



Exercice de compagnie, PCR Prédicant, L'Abbaye, Vallorbe, cp 6.

ASSISTANCE

Notre objectif est de proposer une expérience unique aux astreints et résidents des institutions. Les miliciens pouvant mettre en application les enseignements dans l'encadrement de personnes à mobilité réduite ou en quête de protection. La première partie des cours de répétition est consacrée à l'approche des patients (collaboration avec le personnel soignant des institutions) et aux techniques des premiers secours (collaboration avec l'entreprise Bluefires). Plusieurs chefs de groupe assistance ont obtenu une formation certifiante instructeur IAS2 ce qui nous permet de certifier cette formation en interne. Lors des cours de répétition, nos astreints organisent et proposent les activités suivantes aux résidents :

- Accompagnement lors de visites de musées,
- Soutien dans le déplacement des personnes à mobilité réduite,
- Préparation et service du repas en refuge,
- Accompagnement et encadrement au sein d'une institution,
- Visite d'un poste de commandement et fondue.

Nous collaborons, actuellement, avec les associations et EMS suivants :

- EMS du Jura, Ballaigues,
- EMS Montchoisi, Orbe,
- Fondation St-Georges, Yverdon-les-Bains,
- Association Escapade, Yverdon-les-Bains,
- EMS-CAT Turquoise, Vallorbe.

Les retours sont toujours positifs de la part des astreints, même si ces journées sont intenses en activité et en émotion pour nos préposés à l'assistance.



Journée de partage entre l'assistance et les résidents d'un EMS

PROTECTION DES BIENS CULTURELS

Les spécialistes de la Protection des biens culturels (PBC) ont réalisé plusieurs fiches de recensement et d'évacuation au profit de plusieurs communes du district :

- Agiez,
- Novalles,
- L'Abbaye,
- Vaulion,
- Juriens,
- La Praz,
- Onnens.

Plusieurs collaborations sont en place avec des musées régionaux et des sites historiques :

- Fondation de l'Abbatiale de Romainmôtier,
- Musée du fer de Vallorbe.

Ces collaborations permettent de montrer une autre facette de la PBC aux astreints, tout en participant au recensement des biens culturels régionaux. Elles favorisent également le recrutement de nouveaux spécialistes PBC et leur formation.

Notre collaboration avec l'HE-arc en conservation-restauration se poursuit avec un exercice sur la Place du Day simulant une inondation dans un musée et entraînant la prise en charge d'une collection fictive. Cette simulation nous permet d'acquérir des compétences techniques dans le domaine PBC. Les nombreuses collaborations avec nos partenaires (Armée, sapeurs-pompiers, conservateurs de musée) nous permettent de faire connaissance et d'entraîner nos procédures avant la prochaine réelle crise.



Collaboration entre l'ORPC JNV et l'HE-arc dans le domaine PBC, Place d'armes du Day, mars 2023

APPUI

Le lundi et mardi des cours de répétition sont consacrés à une remise à niveau des standards instruits à Gollion. La découpe de bois ou de métal, la manipulation des marteaux de démolition ou de perforation et le transport d'eau sont une partie des instructions pratiques.

Par la suite, les pionniers sont engagés sur des chantiers plus complexes afin de permettre aux cadres de milice de parfaire leur technique de conduite et de planification de projet. Les astreints ayant, pour leur part, l'occasion de manipuler les engins de la PCi dans le cadre de travaux concrets.

Plusieurs Communes ont bénéficié d'un ou deux bancs fabriqués par nos astreints. Notre objectif principal restant d'entraîner la découpe de bois pour la milice et la gestion d'équipe pour nos cadres, nous ne doutons pas que les nombreux promeneurs profiteront également de ces bancs présents dans tout notre district.



Instruction nouvelle génératrice 20 kWa, engagement blackout polycom, juin 2023



Fin de journée d'instruction, L'Abbaye, cp 6

Interventions en faveur de la collectivité (IFC)

COURSE DE LA BONNE RÉOLUTION, YVERDON-LES-BAINS, LE 15 JANVIER

24 miliciens engagés (24 jours de service) pour :

- Gérer le flux des véhicules en appui de la PNV,
- Sécuriser les participants sur les différents parcours.

CONCOURS FVSP, LE CHENIT, LE 6 MAI

6 miliciens engagés (6 jours de service) pour :

- Transport de personnes,
- Livraison de matériel pour le concours.

SLOWUP, VALLÉE DE JOUX, DU 29 JUIN AU 4 JUILLET

26 miliciens engagés (86 jours de service) pour :

- La conduite du dispositif,
- Le suivi de situation,
- La sécurisation du parcours,
- Les patrouilles cyclistes,
- La gestion des personnes perdues,
- Les fermetures des accès routiers,
- Les transports non-urgents des personnes et du matériel.

PASSEPORT VACANCES, ORBE, DU 29 JUIN AU 3 JUILLET

7 miliciens engagés (37 jours de service) pour :

- Le transport de personnes,
- L'accompagnement de personnes,
- Activités dans un abri au profit des enfants.

FÊTE NATIONALE, YVERDON-LES-BAINS, DU 1 AU 2 AOÛT

9 miliciens engagés (18 jours de service) pour :

- Gérer le flux des véhicules en appui de la PNV,
- Sécuriser les participants sur les différents parcours.

TRIATHLON, YVERDON-LES-BAINS, LE 3 SEPTEMBRE

21 miliciens engagés (21 jours de service) pour :

- Gérer le flux des véhicules en appui de la PNV,
- Sécuriser les participants sur les différents parcours,
- Ravitailler en thé chaud et bouillon les participants.

TOUR DE ROMANDIE FÉMININ, YVERDON-LES-BAINS, LE 15 SEPTEMBRE

35 miliciens engagés (35 jours de service) pour :

- Gérer le flux des véhicules en appui de la PNV,
- Sécuriser les participants sur les différents parcours,
- Sécurisation des zones de départ et d'arrivée (vauban et circulation).

Interventions en situation d'urgence (ISU)

INOPIA, TOUT LE DISTRICT, DU 5 AU 18 JANVIER

10 miliciens engagés (106 jours de service) pour :

- L'appui aux Communes,
- L'appui à la cellule de crise préfectorale,
- La formation polycom au personnel des PRU (point de rencontres d'urgence),
- La gestion des stocks de matériel destinés aux PRU.

SOUTIEN LOGISTIQUE AU SDISPO, CHAVORNAY, LE 21 JANVIER

1 milicien engagé (1 jours de service) pour :

- Préparation du ravitaillement.

DELESTAGE, SECTEUR ESTAVAYER-LE-LAC / YVERDON-LES-BAINS, 15 AOÛT

8 miliciens engagés (8 jours de service) pour :

- La gestion du trafic dévié sur la route cantonale entre Estavayer-le-Lac et Yverdon-Est, à la suite d'un accident sur l'autoroute.

CANICULE, YVERDON-LES-BAINS, 18 AU 25 AOÛT

12 miliciens engagés (37 jours de service) pour :

- L'appui à la PNV,
- Les visites aux personnes seules et à risque,
- Le suivi de situation.

INOPIA, TOUT LE DISTRICT, DU 5 AU 6 OCTOBRE

4 miliciens engagés (8 jours de service) pour :

- L'appui aux Communes,
- La livraison du matériel PRU destiné aux Communes,
- La gestion des stocks de matériel destinés aux PRU.

SOUTIEN LOGISTIQUE AU SDISPO, ORBE, LE 11 OCTOBRE

6 miliciens engagés (6 jours de service) pour :

- La préparation et livraison des repas.

INOPIA, TOUT LE DISTRICT, DU 30 OCTOBRE AU 3 NOVEMBRE

12 miliciens engagés (56 jours de service) pour :

- L'appui aux Communes,

- La livraison du matériel PRU destiné aux Communes,
- La gestion des stocks de matériel destinés aux PRU.

SOUTIEN AUX CFF, SECTEUR CANTON DE VAUD, 9 NOVEMBRE

4 miliciens engagés (4 jours de service) pour :

- Appui aux CFF,
- Régulation du trafic aux abords des gares impactées,
- Aides aux voyageurs.

SOUTIEN EMCC POUR LES CRUES DE L'ORBE, SECTEUR SDISPO, DU 11 AU 13 DÉCEMBRE

5 miliciens engagés (16 jours de service) pour :

- Suivi de situation,
- Appui logistique au SDISPO,
- Ravitaillement des partenaires,
- Surveillance des cours d'eau.

SOUTIEN SDISNV POUR LES CRUES DE L'ORBE, YVERDON-LES-BAINS, DU 13 AU 17 DÉCEMBRE

5 miliciens engagés (16 jours de service) pour :

- Suivi de situation,
- Ravitaillement des partenaires.

SOUTIEN SDISNV POUR TRAVAUX DE REMISE EN ÉTAT, YVERDON-LES-BAINS, LE 27 DÉCEMBRE

19 miliciens engagés (19 jours de service) pour :

- Repli du matériel « éléments naturels ».



Exercice de battue pour la FIR, novembre 2023

PROMOTIONS

Nom	Prénom	Fonction	Nouveau grade
-----	--------	----------	---------------

Jaquier	Fabien	Remplaçant du commandant de compagnie	Premier-lieutenant
Rossy	Cédric	Remplaçant du commandant de compagnie	Premier-lieutenant

Cedraschi	Bryan	Officier de l'assistance	Lieutenant
Jomini	Patrick	Officier pionnier	Lieutenant
Langone	Jérôme	Officier pionnier	Lieutenant

Duriaux	Ludovic	Sous-officier de l'assistance	Sergent
Eric	Jovica	Sous-officier des transports	Sergent
Falconnier	Louis	Sous-officier de l'assistance	Sergent
Fiaux	Dylan	Sous-officier pionnier	Sergent
Jeanneret	Yan	Sous-officier pionnier	Sergent
Occhipinti	Kylian	Sous-officier de l'aide à la conduite	Sergent
Racchetta	Cyril	Sous-officier de l'aide à la conduite	Sergent
Suljicic	Elmedin	Sous-officier de l'assistance	Sergent
Testuz	Sébastien	Sous-officier pionnier	Sergent

Berney	Cédric	Sous-officier pionnier	Caporal
Blanc	Max	Sous-officier de l'assistance	Caporal
Dunga	Kirk	Sous-officier des transports	Caporal
Löffler	Jérémie	Sous-officier des transports	Caporal
Ostojic	Nemanja	Préposé à l'assistance	Caporal
Porchet	Nikolaï	Sous-officier pionnier	Caporal
Rittener	Hugo	Sous-officier du matériel	Caporal
Softic	Esad	Sous-officier de l'assistance	Caporal

Bensebti	Malik	Pionnier	Appointé
Besson	Jérémy	Pionnier	Appointé
Calvet	Philippe	Préposé au matériel	Appointé
Curchod	Adrien	Préposé à l'infrastructure	Appointé
Girardet	Nicolas	Préposé à l'assistance	Appointé
Goumaz	Benjamin	Pionnier	Appointé
Hajdari	Edison	Ordonnance de bureau	Appointé
Osdautaj	Mergim	Préposé à l'assistance	Appointé
Ponnaz	Arnaud	Spécialiste PBC	Appointé
Pozzi	Bryan	Préposé à l'aide à la conduite	Appointé
Requet	Ismaël	Pionnier	Appointé
de Blaireville	Philippe	Préposé à l'assistance	Appointé

NOUVELLE CERTIFICATION DE LA PROTECTION CIVILE JURA-NORD VAUDOIS EN RÉANIMATION BLS-AED-SRC

Nous sommes ravis de vous annoncer que la Protection Civile Jura-Nord vaudois a récemment obtenu la certification pour former des astreints à la réanimation cardiopulmonaire, communément appelée BLS AED. L'utilisation d'un défibrillateur était au cœur de la certification, mais pas que !

En effet, une intervention débute avec l'approche du patient, mais les infarctus et les Accidents Vasculaires Cérébraux sont autant d'éléments majeurs, parmi d'autres, à prendre en compte, en plus de l'arrêt cardiaque et de la défibrillation.

Grâce aux compétences acquises auprès des formateurs de notre partenaire Bluefires, les instructeurs de l'ORPC Jura-Nord vaudois peuvent désormais enseigner à leur tour les gestes qui sauvent. L'exigeant label de qualité du SRC est la garantie d'une formation de qualité dans un environnement favorable. De même nos instructeurs continuent à se former régulièrement.

Qu'est-ce que cela signifie pour les employeurs ?

Que la Protection Civile Jura-Nord vaudois, offre des formations de haute qualité ! Les astreints formés développent des compétences qui leur permettent d'intervenir efficacement dans des situations d'urgence, que ce soit au sein de notre organisation, dans leur vie professionnelle ou dans leur vie civile.

Pas un oreiller de paresse

Il importe de noter que la certification est valable 2 ans à partir de la date du cours. Mais un certificat arrivé à son échéance n'a aucune influence sur la capacité de la personne à appliquer les mesures apprises en cas d'arrêt circulatoire.

Celle-ci s'appuie sur les nouvelles directives concernant la réanimation cardiopulmonaire publiées en octobre 2020 et qui remplacent les versions de 2015. Elles sont ainsi nommées « guidelines 2021 ».

Nous faisons donc le choix d'une formation régulièrement actualisée pour mieux servir la société et rester fidèles à notre culture de l'excellence.

Nous sommes fiers de cette réalisation et impatients d'étendre les avantages de cette formation au plus grand nombre de nos astreints.



Le Swiss Resuscitation Council confère à

ORPC Jura Nord-vaudois

Olivier Perrin

Passage du Four 5

1350 Orbe

le Label SRC de qualité pour le Cours/les Cours suivantes :

BLS-AED-SRC Complet (Generic Provider)



Guidelines 2021

geprüft - vérifié

L'institution nommée ci-dessus remplit les exigences de cours du SRC. Elle s'engage à effectuer les cours d'après les directives du SRC. Elle est donc autorisée à utiliser dans les avis de cours et la correspondance le label de qualité contenu du cours vérifié du SRC pour les cours correspondants.

Cette reconnaissance est valable jusqu'à 14 mois après la parution des nouvelles directives.

Berne, le 2 octobre 2023

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'R Burkart', written in a cursive style.

Roman Burkart

Président

Swiss Resuscitation Council

LABEL « EMPLOYEUR PARTENAIRE DE L'ECA »

Nous sommes heureux d'annoncer la signature de la charte employeur éditée par l'ECA - Etablissement Cantonal d'Assurance du Canton de Vaud et le SDIS (Service Défense incendie). Avec cette démarche, nous souhaitons soutenir nos collaborateurs qui s'investissent en tant que sapeurs-pompiers volontaires, à l'image de notre cher collègue, Sébastien Jeanmonod



Le label "employeur partenaire" reconnaît les entreprises qui s'engagent à libérer leurs employés sapeurs-pompiers de leurs obligations professionnelles en cas d'urgence ou d'exercice. Nous montrons ainsi notre volonté de travailler ensemble au bien-être de notre population.

La remise officielle de ce label a eu lieu le 20 septembre 2023, en présence de Monsieur Pierre-Alain Lunardi, Président du comité de direction ORPC JNV, du lieutenant-colonel Sébastien Poncet, commandant de notre ORPC et du major Jonathan Gombert, Inspecteur régional défense incendie et secours. Un moment fort qui renforce notre engagement envers la collectivité.

COMMUNICATIONS DU CODIR

Conseil intercommunal

Durant l'année 2023, le Conseil intercommunal a siégé à deux reprises :

Le 9 mai 2023 à Baulmes, avec à l'ordre du jour le préavis :

- 1/2023 : comptes 2022 et rapport de gestion.

Le 20 septembre 2023 à Orbe, avec à l'ordre du jour le préavis :

- 2/2023 : budget de fonctionnement de l'année 2024 ;
- Présentation sur le projet Tetris.

Commission de gestion

Les délégués de la Commission de gestion (5 personnes et 2 suppléants) sont élus par le Conseil intercommunal à chaque début de législature et pour la durée de celle-ci.

La commission de gestion s'est réunie à 2 reprises en 2023 :

- - le 20.04.2023, pour adopter les comptes,
- - le 20.07.2023, pour adopter le budget de fonctionnement 2024.

Comité de direction

Durant l'année, l'exécutif a siégé à sept reprises pour traiter les affaires courantes de l'association intercommunale.

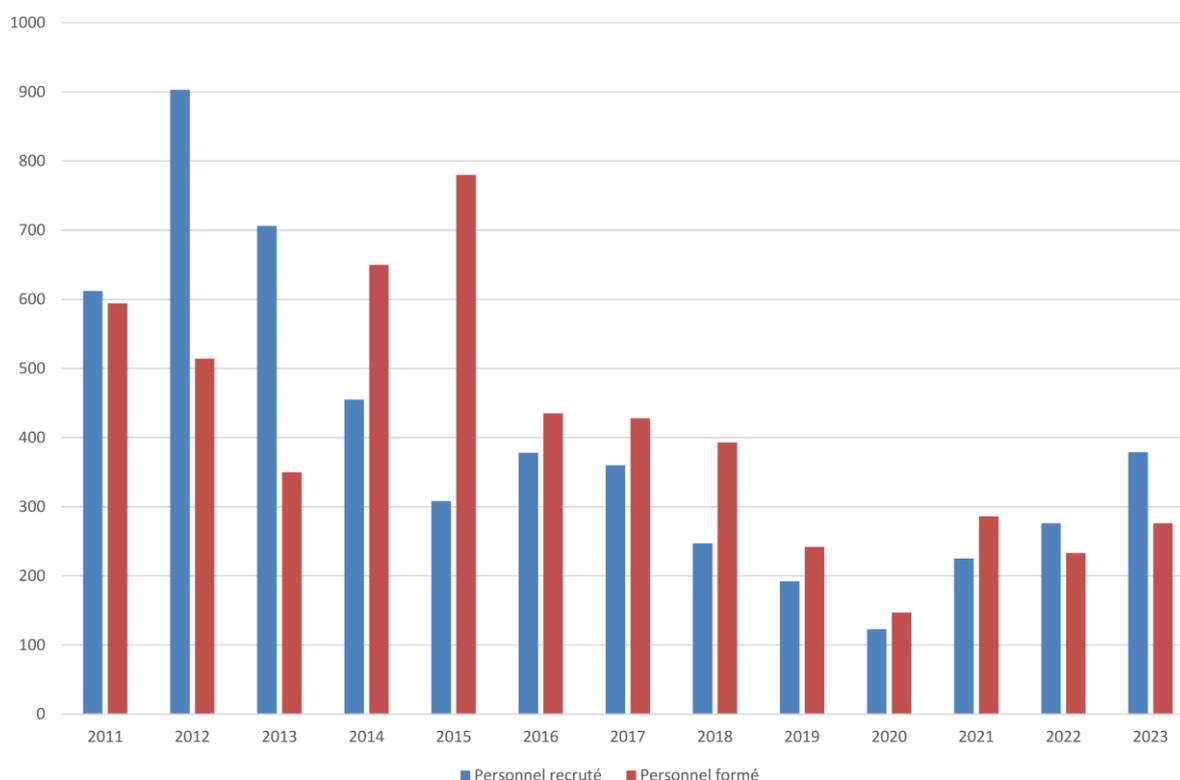
La composition du CoDir n'a pas changé depuis le début de la législature et les dicastères sont attribués comme suit :

- Pierre-Alain Lunardi, président
- Luigi Fiorito, vice-président
- Christian Weiler, ressources humaines
- Jean-Pierre Blanc, finances
- Francesco Di Franco, Infrastructures et communication
- Didier Zumbach, infrastructures
- Luc Berney, membre
- Charles Fontannaz, membre
- Georges-André Banderet, membre, démissionnaire fin mars 2023
- Ghysaine de Blaireville, membre, élue en septembre 2023.

Le président du CoDir M. Pierre-Alain Lunardi assume depuis septembre 2021 la fonction de président de l'Assemblée des présidents de CoDir des ORPC vaudois. Ce sont huit séances ordinaires et extraordinaires qui ont eu lieu, ainsi que plusieurs rencontres de travail avec les commandants des ORPC et le Chef de département. Une demi-journée a été organisée avec l'ensemble des membres des CoDir vaudois, dans le dessein d'échanger sur le projet Tetris, de bénéficier d'une présentation de la Fédération suisse de la protection civile, ainsi que de l'initiative sur le service citoyen déposée en octobre au Parlement fédéral.

L'Assemblée des présidents a refusé de valider les comptes 2022 du fonds cantonal en raison d'un montant d'honoraires de 96'000 CHF environ qui semble largement erroné par rapport aux prestations prévues dans le budget et aux prestations réalisées sur le projet Tetris. Cette affaire sera traitée avec le Contrôle cantonal des financements en début d'année.

Au niveau du CoDir de l'ORPC, le deuxième semestre de l'année a eu en charge le projet de construction de la base opérationnelle à Orbe. Un Comité de pilotage (CoPil) s'est constitué de quatre membres du CoDir avec l'appui d'un bureau d'aide au maître d'ouvrage (BAMO). Six séances ont eu lieu du CoPil durant l'année écoulée pour permettre de prendre les décisions financières, mais également liées aux infrastructures. En parallèle à cela, la résiliation du bail avec la commune d'Orbe pour l'office actuel a été donnée pour fin mars 2024.



FINANCES

Le coût par habitant comprend également la participation au fonds cantonal. Ce dernier est alimenté par toutes les communes vaudoises à hauteur de CHF 6.50 par habitant. Il finance, d'une part, les prestations de la protection civile dans le cadre des cours de répétition, des interventions en faveur de la collectivité et en situation d'urgence, d'autre part, les achats pour le renouvellement de l'équipement, du matériel d'intervention et de télécommunication. Ce coût est fixé par l'assemblée des présidents des Comités de direction sur proposition du Service et du Conseil d'état.

	Comptes 2023	Budget 2023	Ecart
Total des revenus :	2 019 773,47 CHF	2 033 709,00 CHF	13 935,53 CHF
Participation des communes	1 753 610,74 CHF	1 772 700,00 CHF	19 089,26 CHF
Autres revenus	266 162,73 CHF	261 009,00 CHF	5 153,73 CHF
Total des charges :	1 843 976,85 CHF	2 043 727,00 CHF	199 750,15 CHF

Excédent de revenus : **175 796,62 CHF**

Nombre d'habitants : 94 580 hab. 95 000 hab. - 420 hab.

Coût par habitant : **18,54 CHF** **18,66 CHF**

Remarque : le nombre d'habitants pour les comptes 2023 est au 31 décembre 2022

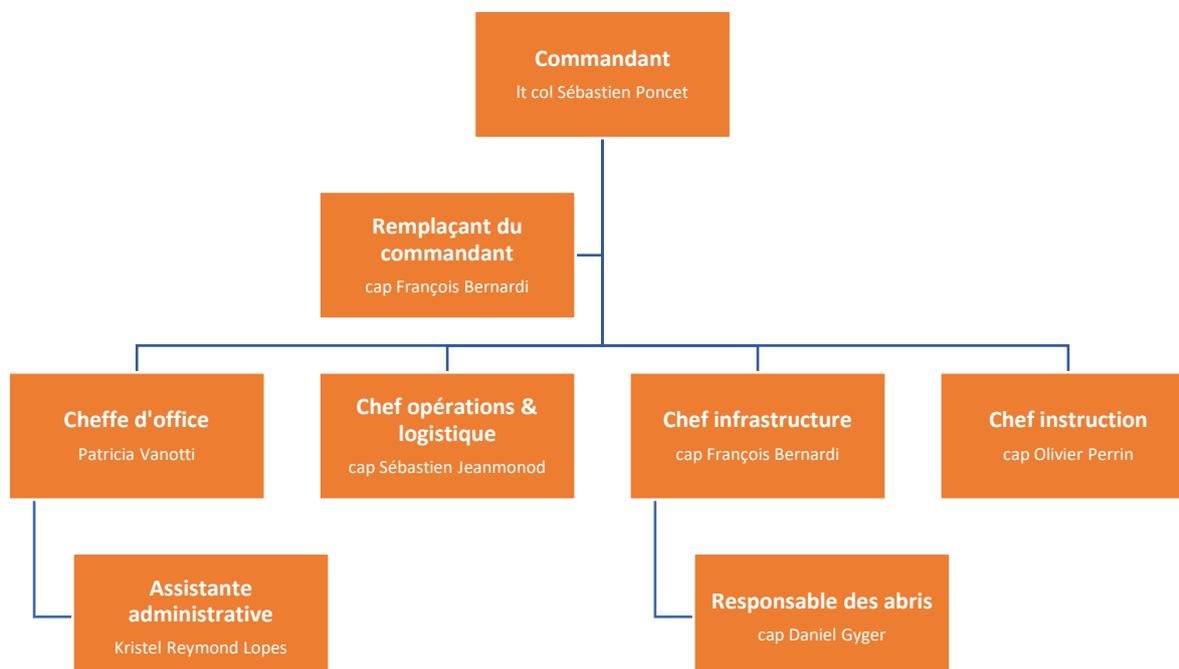
ANNEXES

Vous retrouverez en annexes les informations récurrentes sur notre organisation.

BATAILLON ORPC JNV

Le personnel professionnel

Le commandant, le chef infrastructures, la cheffe office, le chef opérations & logistique, le chef instruction et le responsable des abris composent le personnel professionnel de l'ORPC et assurent les affaires courantes au fil de l'année. En février 2023, Kristel Reymond Lopes a été engagée en CDI, en tant qu'assistante administrative en soutien de la cheffe office dans des tâches principalement de facturation et de gestion de processus logistique en lien avec les constructions. Le capitaine François Bernardi occupe également la fonction de remplaçant du commandant depuis le 1 janvier 2023.



Le personnel de milice

Au 01.01.2023, l'effectif est de 558 astreints.

L'Etat-major (EM)

L'EM composé pour l'essentiel d'officiers de milice, ainsi que du personnel de soutien (cellule communication, informaticiens) est chargé de synthétiser l'information, d'aider à la décision du commandant, d'organiser et planifier les exercices annuels, d'établir les ordres pour l'engagement des compagnies et des interventions en situation d'urgence, d'en contrôler l'exécution, de suivre les événements et d'en tirer les enseignements. Les chefs de domaines, au grade de capitaine (cap) ou premier-lieutenant (plt), sont en charge d'un domaine précis et spécialisés dans un des domaines suivants : gestion du personnel (DB1), suivi de situation (DB2), opérations (DB3), logistique (DB4), planification (DB5), aide à la conduite (DB6) et instruction (DB7). Les commandants de compagnie (cdt cp) assurent la conduite durant les services

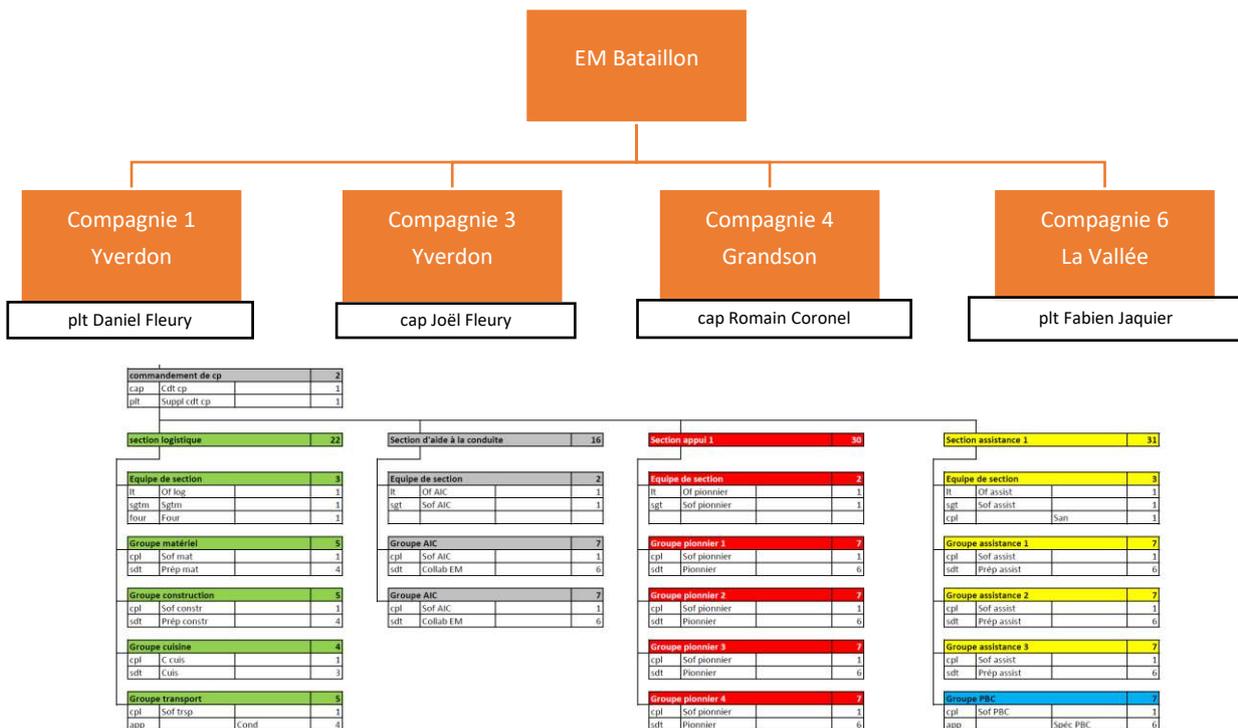
d’instruction en compagnie et fonctionnement comme chef d’engagement durant les interventions en faveur de la collectivité (IFC) ou en situation d’urgence (appui aux pompiers, police, etc.).



Etat-major de milice du bataillon Jura-Nord vaudois, en présence du Conseil d’Etat V. Venizelos et du président du CoDir Pierre-Alain Lunardi, mai 2023

Les compagnies

Avec la réduction des effectifs toujours importante, le bataillon JNV est articulé en 4 compagnies de 101 astreints et d’un EM de 18 officiers, pour un effectif théorique de 422 femmes et hommes.



Chaque astreint est incorporé dans un groupe d’alarme à l’issue de sa formation de base. La formation d’intervention régionale (FIR) peut être mise sur pied dans l’heure. Ses membres sont incorporés sur une base volontaire, portent un pager et effectuent deux jours de cours spécifiques supplémentaires chaque année. Les membres de la formation d’appui régionale (FAR) entrent en service dans les 6 heures suivant l’alarme.

Effectif global

Effectif règlementaire	422
Effectif réel	558

Effectif FIR	68
Effectif FAR	490

Service de piquet

Un service de piquet est assuré toute l’année par du personnel de milice et professionnel. Ce service est principalement déclenché à la demande des partenaires feux bleus. Il permet d’offrir un appui en personnel et/ou en matériel dans le cadre d’opérations d’urgence. Avec l’accord du Canton, les communes peuvent également déclencher le service de piquet.

En cas d’engagement, l’officier de piquet est la personne de contact pour les partenaires. Il définit les besoins et modalités d’engagement de l’ORPC, en collaboration avec le SSCM. En cas de besoin important en personnel, les astreints incorporés à la FIR sont alarmés en priorité. Ces derniers entrent en service sur une de nos trois bases de départ (L’Abbaye, Orbe, Yverdon) pour être orientés sur la mission à effectuer et équipés en fonction des missions reçues.

Les astreints peuvent intervenir en soutien de la police, pour la mise en place de déviation autoroutière en cas d’accident, lors de recherche de personne (battue) ou lors des visites aux personnes nécessitant une attention particulière (plan canicule). Le soutien aux SDIS peut avoir lieu lors d’opérations mobilisant de grands moyens dans la durée, comme lors d’inondations et d’incendies importants. Cet appui peut se traduire par la préparation de repas, la mise à disposition de matériel et de personnel pour la surveillance d’installations.

Personnel professionnel	Personnel de milice
En semaine de 06h00 à 18h00	En semaine de 18h00 à 06h00
La nuit et le week-end en appui au personnel de milice	Le week-end
Lt col Sébastien Poncet Commandant	Cap Romain Coronel Commandant de compagnie
Cap Olivier Perrin Chef instruction	Cap Jehan Ducret Chef télématique
Cap François Bernardi Chef infrastructures	Cap Joël Fleury Commandant de compagnie
Cap Sébastien Jeanmonod Chef opérations & logistique	Cap Edin Omerovic Commandant de compagnie
Cap Daniel Gyger Responsable des abris	Lt Patrick Jomini Officier appui
	Cap Yoann Jossevel Commandant de compagnie

INSTRUCTION

Cours de formation

Le service obligatoire doit être accompli entre le jour où la personne concernée atteint l'âge de 18 ans et la fin de l'année au cours de laquelle elle atteint l'âge de 36 ans. Il dure 14 ans.

Après le recrutement, les personnes incorporées suivent une instruction de base de 10 à 19 jours avant la fin de l'année durant laquelle elles atteignent l'âge de 25 ans.

Fonctions de base :

- Collaborateur d'état-major,
- Préposé à l'assistance,
- Pionnier,
- Préposé aux constructions,
- Préposé au matériel,
- Cuisinier.

Après l'instruction de base (IB), les miliciens sont convoqués chaque année à des cours de répétition. Lors des cours de répétition (CR), les cadres recrutent au sein de leur unité et proposent aux astreints repérés pour leur compétence de suivre une formation supérieure. Les personnes intéressées peuvent également faire une demande de formation à leurs cadres.

Formations et filières possibles :

- Spécialistes (chauffeur, bûcheronnage, protection des biens culturels, cuisinier, comptable, etc),
- Chef de groupe, sous-officier (AIC, pionnier, assistance, logistique, PBC),
- Chef de section, officier (AIC, pionnier, assistance, logistique, PBC),
- Commandant de compagnie,
- Officier EM

Centres d'instruction

L'école de formation de base (EFB) se déroule au Centre cantonal d'instruction de Gollion (Vaud). Les cours de cadres et de perfectionnement sont donnés à Gollion ou au Centre fédéral d'instruction de Schwarzenburg (Berne).

GLOSSAIRE

AIC	Aide à la conduite	DGS	Direction générale de la santé	EMCC	État-major cantonal de conduite
AI	Alarme	GDM	Gendarmerie	FAR	Formation d'appui régionale
APG	Allocation pour perte de gain	IB	Instruction de base	FIR	Formation d'intervention régionale
Assist	Assistance	IFC	Intervention en faveur de la collectivité	PISA	Système de gestion du personnel de l'armée
Bat	Bataillon	JNV	Jura-Nord vaudois	PNV	Police nord vaudois
BIC	Bureau d'information du canton	JS	Jour de service	Polycom	Réseau radio suisse de sécurité
CB	Cours de base	LC	Loi sur les communes	RCV	Réseau cantonal vaudois
CC	Cours de cadre	LPPCi	Loi fédérale sur la protection de la population et la protection civile	rempl	Remplaçant
CCPP	Centre de compétence de la protection de la population	LVLPCi	Loi vaudoise d'exécution de la législation fédérale sur la protection civile	RIIPCi	Règlement sur les interventions et l'instruction de la protection civile vaudoise
Cdmt	Commandement	OFAS	Office fédéral des assurances sociales	ROAPCi	Règlement sur l'organisation et l'administration de la protection civile vaudoise
Cdt	Commandant	OFGS	Ordonnance sur les fonctions, grades et soldes dans la protection civile	RP	Rapport préparatoire
CENAL	Centrale nationale d'alarme	OFPP	Office fédéral de la protection de la population	SAE	Système d'aide à l'engagement
CET	Centre d'engagement et de transmission (117)	OIMIE	Orientation, Intention, Missions, Indications, Emplacement	SagaCrisis	Système de gestion de l'événement
Cgfr	Corps des gardes-frontière	OMI	Orientation, Missions, Indications	SCRIS	Service cantonal de recherche et d'informations statistiques
CGM	Centre de gendarmerie mobile	OP	Officier de piquet	SDIS	Service de défense incendie et secours
CI	Conseil intercommunal	OPCi	Ordonnance sur la protection civile	SMUR	Service mobile d'urgence et de réanimation
CIG	Chef d'intervention général	ORCA	Organisation en cas de catastrophe	SSCM	Service de la sécurité civile et militaire
CoDir	Comité de direction	ORPC	Organisation régionale de protection civile	S tech	Service technique
CoGe	Commission de gestion	PBC	Protection des biens culturels	SUVA	Caisse nationale suisse d'assurance en cas d'accidents
Cp	Compagnie	PC	Poste de commandement	TOC	Traitement des opérations en cours
CPA	Contrôle périodique des abris	PCE	Poste de commandement d'engagement	trp	Troupe
CPC	Contrôle périodique des constructions	PCi	Protection civile	TSI	Tableau des services d'instruction
CR	Cours de répétition	PCO	Poste de commandement des opérations	TUP	Travail d'utilité publique
CTA	Centre de traitement des alarmes (118)	PCR	Poste de commandement régional	VSE	Visite sanitaire d'entrée
DB	Domaine de base	PCV	Police cantonale vaudoise	VSS	Visite sanitaire de sortie
DGAV	Direction générale de l'agriculture, de la viticulture et des affaires vétérinaires	DIS	Département des institutions et de la sécurité		
DGE	Direction générale de l'environnement	ECA	Établissement cantonal d'assurance		
DGMR	Direction générale de la mobilité et des routes	EFB	École de formation de base		
DGNSI	Direction générale du numérique et des systèmes d'information	EM	État-major		

CONTACT

Postes de commandement

1350 Orbe, Le Puisoir

1400 Yverdon-les-Bains, Route de Cheseaux 1

1344 L'Abbaye, Route de l'Hôtel de Ville

Bureau administratif

1350 Orbe, Chemin des Taborneires 4

Le présent rapport a été validé par :

- Le CoDir lors de sa séance du 20.03.2024,
- L'Assemblée Intercommunale lors de sa séance du 16.05.2024.



www.protectioncivile-jnv.ch



facebook.com/ORPCJNV



orpc.jura-nordvaudois@vd.ch